

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 72 (1984)

Heft: [4]

Artikel: Une injustice

Autor: Fitzé Henriod, Françoise

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Publicité

Une injustice

Quelques lectrices ont regretté que *Femmes Suisses* n'ait pas pris fermement position en faveur du service civil lors de la campagne précédant la votation du 26 février. Nous publions ci-dessous la lettre de l'une d'entre elles, avec l'espoir qu'elle puisse susciter une réflexion et un débat quant aux limites de la neutralité politique d'un journal féministe. — (réd.)

Il me semble que si la neutralité objectivée dans votre journal est indispensable à l'égard des partis, il ne peut plus en être question lorsqu'il s'agit d'injustice. Et la condamnation à l'emprisonnement des objecteurs de conscience en est une qui me révolte.

Après le rejet de l'initiative du 26 février, il faudrait que les femmes épriSES de paix et de justice expliquent à leurs concitoyens qu'il n'est pas question de nuire à l'armée ou à la démocratie mais que personne n'a à gagner si l'on condamne des hommes prêts à se sacrifier pour leur idéal, qui est le service d'autrui dans la paix.

Pour le moment, il ne peut pas être question d'autre chose et c'est un problème qu'il est urgent de résoudre dans notre pays s'il veut rester une démocratie profondément digne de ce nom. Je crois que votre journal pourrait être une bonne tribune pour le débat de cette cause si importante et si douloureuse. (...) Dans le « ménage » de notre pays toute cause juste est notre cause.

Merci de votre accueil.

Françoise Fitzé-Henriod
institutrice retraitée,
Cormondrèche

Parler avec aisance

en public et dans la vie quotidienne ! Le trac, le rougissement, le bégaiement et la timidité peuvent être vaincus avec notre méthode largement éprouvée ! Demandez la nouvelle

brochure gratuite

à : Institut Koning. Dépt. 29 2000 AB Haarlem, PAYS-BAS
• Vos nom et adresse en majuscules s.v.p.

Majorité hypothétique

Cette lettre répond aux deux lettres « La dernière goutte » et « Charme et diplomatie » publiées dans le numéro de mars. — (réd.)

Je me souviens d'une époque où le nom « nous » était réservé à la première Autorité d'un pays et en lisant les deux articles susmentionnés, il fleurit comme une mauvaise herbe par temps de pluie : nous nous jugeons... nous constatons les méfaits... ou bien « là nous disons non ! ».

Je trouve très hasardeux de s'engager le droit de parler au nom d'une hypothétique majorité.

Au contraire j'affirme (moi) qu'une très grande partie des femmes suisses ont regretté la non élection d'une femme au Conseil fédéral.

Contrairement à ce que pense certaine de ces dames, il y a en Suisse des femmes socialistes et Suisses (je peux lui faire parvenir le programme du Parti socialiste Suisse si elle a des doutes).

La campagne socialiste n'était pas malhonnête, elle était une campagne politique au même titre que les campagnes des autres partis.

Il est faux de prendre comme référence un pays voisin, cela est l'affaire de ce pays et non la nôtre. — Pourquoi alors ne pas parler de la Dame de Fer, qui elle n'a rien de socialiste que je sache...

Pourquoi craindre que L. Uchtenhagen amène un bouleversement au cœur du Conseil fédéral. Ils sont si sages nos sept Sages...

Il faut bien le dire, nous mangeons le même potage depuis pas mal d'années, un peu de sel n'aurait pu que l'améliorer et surtout personnellement en tant que féministe, je déplore infiniment que nous trouvions toujours au bout du chemin un homme qui nous indique la route à suivre !

Raymonde Gassée
Neuchâtel

Dessin contesté

Permettez-moi de vous poser quatre questions au sujet du dessin reproduit à la page 6 de votre numéro de mars.

1. Pourquoi n'avez-vous pas reproduit ce dessin dans le sottisier (page 4) avec un commentaire adéquat ?
2. Quand Superwoman épousera-t-elle Superman ?
3. Comment partageront-ils les rôles dans leur ménage ?
4. Envisageront-ils d'ouvrir une salle de tortures pour personnes en manque de tendresse ?

Je pense que le mouvement féministe, nouveau ou ancien, commet une erreur en utilisant des symboles déplacés.

Charles Pochon
Berne



ABONNEZ-VOUS !

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

Fr. 38.—

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

N° postal et lieu : _____

J'ai eu ce journal : par une connaissance Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge